

États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Exercice terminé le 31 mars 2004

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick incombe à la direction de la Société. Ces états ont été approuvés par son conseil d'administration.

La direction a préparé les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus.

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick veille à la tenue des registres comptables, des systèmes informatiques ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion grâce auxquels elle est en mesure d'attester avec une certitude raisonnable que l'information financière est exacte, que l'actif est protégé et que les ressources sont gérées de façon efficace.

Le conseil d'administration supervise la présentation de l'information financière par l'entremise de son comité de vérification. Celui-ci examine les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



**Dan Goguen**

Le vice-président, Finances et administration



**John A. Sinclair**

Président et Chef de la direction par intérim

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

### Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2004 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net et des flux de sa trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



*KPMG s.r.l.*

Comptables agréés

Fredericton (N.-B.) Canada  
Le 29 avril 2004

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**États financiers**

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

	Page
Bilan	20
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	21
Notes	22

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Bilan

31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
<b>Actif</b>		
Actif à court terme :		
Encaisse	4 950 \$	10 507 \$
Débiteurs – Fonds de retraite	2 063 620	976 396
Autres débiteurs	8 587	13 620
Charges payées d'avance et autres débiteurs	273 489	212 569
	2 350 646	1 213 092
Immobilisations (note 3)	286 828	383 702
	2 637 474 \$	1 596 794 \$
<b>Passif, apports reportés et actif net</b>		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer	1 929 630 \$	1 147 152 \$
Taxe de vente harmonisée	75 042	65 940
Tranche à court terme du passif découlant du régime de retraite (note 5)	22 149	-
	2 026 821	1 213 092
Passif découlant du régime de retraite (note 5)	323 825	-
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 6)	286 828	383 702
Actif net	-	-
Engagements (note 4)		
	2 637 474 \$	1 596 794 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le président du conseil



Président et Chef de la direction par intérim

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
<b>Produits :</b>		
Honoraires :		
Fonds de retraite dans les services publics	4 651 713 \$	3 784 711 \$
Fonds de retraite des enseignants	4 161 675	3 480 007
Fonds de retraite des juges	32 322	26 998
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	157 134	166 310
Divers	34 197	4 424
	<u>9 037 041</u>	<u>7 462 450</u>
<b>Charges :</b>		
Salaires et charges sociales	4 175 903	3 149 031
Autres services (note 7)	4 635 285	4 074 362
Matières et fournitures	68 719	72 747
Amortissement des immobilisations	157 134	166 310
	<u>9 037 041</u>	<u>7 462 450</u>
Variation de l'actif net	- \$	- \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, qui a été promulguée le 11 mars 1996. La Société est exonérée d'impôts.

Son mandat prescrit par la loi est le suivant :

- agir en qualité de fiduciaire du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds »);
- fournir des services de conseils en placement et offrir d'autres services pour certains fonds en fiducie;
- promouvoir l'avancement du secteur des services et des marchés financiers dans la province;
- prendre en considération les possibilités de placement dans la province lorsqu'elle élabore ses politiques en matière de placement et;
- mener les autres activités ou tâches autorisées ou prescrites par la loi ou encore exigées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

### 1. Principales conventions comptables :

#### (a) Entité comptable :

La Société est une entité distincte des fonds de retraite dont elle est fiduciaire. Les charges de la Société sont financées intégralement par les Fonds.

#### (b) Mode de présentation :

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

#### (c) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels indiqués à la note 3.

#### (d) Constatation des produits :

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus.

La Société comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode linéaire à des taux correspondant à ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations connexes.

### 2. État des flux de trésorerie :

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car les renseignements sur ces flux se retrouvent facilement dans les autres états financiers.

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2004

#### 3. Immobilisations :

				2004	2003
	Taux	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	33 ⅓ %	539 616 \$	456 608 \$	83 008 \$	107 593 \$
Mobilier et matériel	8 %	317 918	179 894	138 024	181 057
Améliorations locatives	10 %	260 734	194 938	65 796	95 052
		1 118 268 \$	831 440 \$	286 828 \$	383 702 \$

#### 4. Engagement :

La Société loue des locaux aux termes de divers contrats de location-exploitation qui arrivent à expiration à différentes dates entre 2005 et 2012.

Les paiements minimums futurs par année et au total, sont les suivants :

2005	245 700 \$
2006	245 700
2007	245 700
2008	245 700
2009	245 700
Par la suite, jusqu'en 2012	696 150
	1 924 650 \$

#### 5. Passif découlant du régime de retraite :

La Société a inscrit un passif estimatif et une charge estimative au titre des salaires et charges sociales d'un montant d'environ 346 000 \$ pour des prestations complémentaires de retraite ayant trait à des services passés approuvés au cours de l'exercice à l'étude. Ce montant équivaut à la valeur escomptée des versements prévus. Le coût final pour la Société variera selon la hausse de l'indice des prix à la consommation et selon certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu seront comptabilisées au cours de la période pendant laquelle elles surviennent. Les paiements effectués jusqu'à ce jour et les paiements futurs proviendront d'une augmentation des honoraires imputés au Fonds de retraite dans les services publics, au Fonds de retraite des enseignants ainsi qu'au Fonds de retraite des juges.

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

#### 6. Apports reportés relatifs aux immobilisations :

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	383 702 \$	412 293 \$
Apports supplémentaires reçus, montant net	60 260	137 719
Moins les montants amortis par imputations aux produits	157 134	166 310
	286 828 \$	383 702 \$

#### 7. Autres services :

	2004	2003
Honoraires et frais de gestion de tiers	2 743 700 \$	2 295 590 \$
Services de garde	160 346	106 583
Déplacements	209 316	204 296
Loyer de bureaux	295 323	233 150
Services professionnels	242 594	389 616
Systèmes d'information	818 867	688 159
Divers	165 139	156 968
	4 635 285 \$	4 074 362 \$

#### 8. Juste valeur des actifs et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs – Fonds de retraite, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer de la Société se rapproche de leur valeur comptable.

#### 9. Chiffres correspondants :

Certains chiffres correspondants de 2003 ont été réagencés pour en permettre le rapprochement avec ceux de l'exercice à l'étude.

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**États financiers**

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

**Actif net détenu en fiducie**

- Fonds de retraite dans les services publics
- Fonds de retraite des enseignants
- Fonds de retraite des juges

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges incombe à la direction de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Ces états ont été approuvés par son conseil d'administration.

La direction a préparé les états financiers conformément aux conventions comptables exposées dans les notes afférentes aux états financiers.

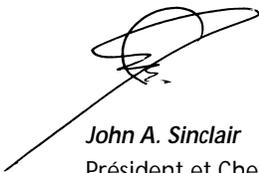
La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick veille à la tenue des registres comptables, des systèmes informatiques ainsi que des systèmes de contrôle financier et de gestion grâce auxquels elle est en mesure d'attester avec une certitude raisonnable que l'information financière est exacte, que l'actif est protégé et que les ressources sont gérées de façon efficace.

Le conseil d'administration supervise la présentation de l'information financière par l'entremise de son comité de vérification. Celui-ci examine les questions relatives à la comptabilité, à la vérification, aux systèmes de contrôle interne, aux états financiers et au rapport des vérificateurs externes.



**Dan Goguen**

Le vice-président, Finances et administration



**John A. Sinclair**

Président et Chef de la direction par intérim

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les états de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2004 et les états de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie de l'exercice terminé à cette date. Les présents états financiers ont été établis conformément au paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net détenu en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite dans les services publics, le Fonds de retraite des enseignants et le Fonds de retraite des juges au 31 mars 2004 ainsi que de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie pour l'exercice terminé à cette date selon la méthode comptable décrite à la note 1 afférente aux états financiers.

Les présents états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'étaient pas censés être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont destinés uniquement à informer les utilisateurs prévus, soit la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour le Fonds de retraite des services publics, le Fonds de retraite des enseignants, le Fonds de retraite des juges ainsi que le ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick, et à être utilisés par ces derniers, conformément aux exigences du paragraphe 27(1) de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*. Les présents états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.



**KPMG s.r.l.**

Comptables agréés

Fredericton (N.-B.) Canada

Le 21 juin 2004

## **SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

### **Actif net détenu en fiducie**

### **États financiers**

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

	Page
<b>Fonds de retraite dans les services publics</b>	
État de l'actif net détenu en fiducie	28
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	28
<b>Fonds de retraite des enseignants</b>	
État de l'actif net détenu en fiducie	29
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	29
<b>Fonds de retraite des juges</b>	
État de l'actif net détenu en fiducie	30
État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie	30
<b>Notes</b>	31

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Fonds de retraite dans les services publics

#### État de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
<b>Actif</b>		
Placements (note 3)	3 456 048 \$	2 753 510 \$
Apports à recevoir	8 314	7 333
	3 464 362	2 760 843
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 429	970
<b>Actif net</b>	<b>3 462 933 \$</b>	<b>2 759 873 \$</b>

### Fonds de retraite dans les services publics

#### État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

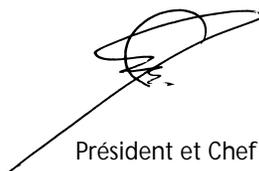
	2004	2003
<b>Augmentation de l'actif net :</b>		
Revenu de placement (note 4)	701 030 \$	- \$
Apports du promoteur au Fonds de retraite	166 124	116 572
	867 154	116 572
<b>Diminution de l'actif net :</b>		
Perte de placement (note 4)	-	220 134
Paiements versés au promoteur pour les prestations	156 804	152 099
Paiements versés au promoteur pour les charges	2 106	2 179
Honoraires versés à la SGPNB	5 184	4 619
	164 094	379 031
<b>Augmentation (diminution) nette</b>	<b>703 060</b>	<b>(262 459)</b>
<b>Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice</b>	<b>2 759 873</b>	<b>3 022 332</b>
<b>Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice</b>	<b>3 462 933 \$</b>	<b>2 759 873 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le président du conseil



Président et Chef de la direction par intérim

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Fonds de retraite des enseignants État de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
<b>Actif</b>		
Placements (note 3)	3 076 388 \$	2 506 691 \$
Apports à recevoir	3 498	3 697
	3 079 886	2 510 388
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	1 183	657
<b>Actif net</b>	3 078 703 \$	2 509 731 \$

### Fonds de retraite des enseignants État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
<b>Augmentation de l'actif net :</b>		
Revenu de placement (note 4)	615 592 \$	- \$
Apports du promoteur au Fonds de retraite	136 908	69 526
	752 500	69 526
<b>Diminution de l'actif net :</b>		
Perte de placement (note 4)	-	180 819
Paiements versés au promoteur pour les prestations	177 696	164 270
Paiements versés au promoteur pour les charges	1 195	1 234
Honoraires versés à la SGPNB	4 637	4 247
	183 528	350 570
<b>Augmentation (diminution) nette</b>	568 972	(281 044)
<b>Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice</b>	2 509 731	2 790 775
<b>Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice</b>	3 078 703 \$	2 509 731 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Fonds de retraite des juges État de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
<b>Actif</b>		
Placements (note 3)	23 568 \$	19 350 \$
Apports à recevoir	33	2
	23 601	19 352
<b>Passif</b>		
Créditeurs et charges à payer	9	33
<b>Actif net</b>	23 592 \$	19 319 \$

### Fonds de retraite des juges État de l'évolution de l'actif net détenu en fiducie (en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004, avec chiffres correspondants de 2003

	2004	2003
<b>Augmentation de l'actif net :</b>		
Revenu de placement (note 4)	5 146 \$	- \$
Apports du promoteur au Fonds de retraite	258	241
	5 404	241
<b>Diminution de l'actif net :</b>		
Perte de placement (note 4)	-	1 972
Paiements versés au promoteur pour les prestations	1 083	1 220
Paiements versés au promoteur pour les charges	13	15
Honoraires versés à la SGPNB	35	33
	1 131	3 240
<b>Augmentation (diminution) nette</b>	4 273	(2 999)
<b>Actif net détenu en fiducie au début de l'exercice</b>	19 319	22 318
<b>Actif net détenu en fiducie à la fin de l'exercice</b>	23 592 \$	19 319 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

Les éléments d'actif du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds ») sont détenus en fiducie par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (« SGPNB »). La SGPNB a été nommée fiduciaire le 11 mars 1996 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick qui porte son nom, c'est-à-dire la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick* (« Loi sur la SGPNB »). La responsabilité de la gestion de l'actif des Fonds incombe à la SGPNB depuis le 1<sup>er</sup> avril 1996.

Le 1<sup>er</sup> avril 1998, l'actif des Fonds a été transféré à des fiducies d'investissement à participation unitaire créées par la SGPNB. La structure des portefeuilles facilite la gestion collective des placements et l'administration de l'actif. À la fin de l'exercice, 15 fonds avaient été créés, chacun ayant son propre objectif. Chaque Fonds détient des parts de fiducie conformément à sa politique d'investissement.

#### 1. Méthode de comptabilité :

Les états financiers ont été établis selon les principales conventions comptables décrites ci-dessous afin de satisfaire aux exigences réglementaires prescrites par la Loi sur la SGPNB. La méthode de comptabilité utilisée pour l'établissement des états financiers s'écarte sensiblement des principes comptables généralement reconnus du Canada du fait qu'elle ne tient pas compte des provisions actuarielles du régime. En conséquence, les états financiers ne visent pas à montrer si les actifs du régime sont suffisants pour satisfaire aux obligations au titre du régime.

#### 2. Principales conventions comptables :

##### a) Entité comptable :

L'information contenue dans les présents états financiers ne touche que les éléments d'actif des Fonds gérés par la SGPNB. Les apports aux Fonds et les paiements à partir de ces derniers sont déterminés par le promoteur des Fonds, soit le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le promoteur est responsable de l'administration des sommes recouvrées des membres et des paiements qui leur sont faits.

##### b) Placements :

Tous les placements des Fonds sont représentés par des parts de fiducie. La valeur totale est fonction de la valeur liquidative calculée, multipliée par le nombre de parts détenues. Les placements dans les fonds en fiducie à participation unitaire sont évalués à leur valeur marchande à la date des états financiers. Pour ce qui est des titres cotés en bourse, la valeur marchande équivaut au cours de clôture affiché à la bourse en cause. Si le cours de clôture n'était pas disponible, la valeur marchande serait alors équivalente à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur. Les titres qui ne se négocient pas en bourse sont évalués selon les données du service de cotation d'un courtier reconnu. Les placements en actions à diffusion restreinte ou en valeurs immobilières canadiennes sont constatés au prix coûtant sauf lorsque des circonstances particulières propres à chaque titre justifient un changement dans la valeur. Les placements dans des instruments du marché monétaire sont indiqués au prix coûtant qui se rapproche de la valeur marchande.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

## 2. Principales conventions comptables (suite) :

### c) Conversion des devises :

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'état de l'actif net détenu en fiducie. Les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change réalisés et non réalisés sont compris dans le revenu de placement.

### d) Incertitude relative à la mesure :

La préparation d'états financiers conformément à la méthode de comptabilité communiquée exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes y afférentes. Le principal élément exigeant l'utilisation d'estimations est l'évaluation des placements à la valeur du marché. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

## 3. Placements :

Les placements des Fonds sont détenus sous forme de participations unitaires dans des fonds en fiducie dont la SGPNB est le fiduciaire.

Le texte qui suit décrit chacun des fonds en fiducie à participation unitaire qui existaient au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004.

### Obligations nominales :

Ce fonds investit essentiellement dans des obligations de bonne qualité (ayant une cote d'évaluation d'au moins BBB accordée par une importante agence de cotation) des pays du G-7 et des provinces canadiennes, assorties d'un taux d'intérêt nominal. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son point de repère, l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

### Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick :

Ce fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe émis pour financer l'activité économique au Nouveau-Brunswick. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son point de repère, l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

### Obligations à rendement réel :

Ce fonds investit principalement dans des instruments à revenu fixe des pays du G-7, instruments qui sont rajustés pour tenir compte de l'inflation. L'objectif de rendement est d'obtenir 10 points de base de plus que son point de repère, l'indice des obligations à rendement réel Scotia Capitaux, sur une moyenne mobile de quatre ans.

### Marché monétaire :

Ce fonds investit essentiellement dans des titres à revenu fixe échéant à moins de un an. L'objectif de rendement est d'obtenir 20 points de base de plus que son point de repère, qui est de 80 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours Scotia Capitaux et de 20 % du taux sur les prêts à vue.

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

---

### 3. Placements *(suite)* :

#### **Actions canadiennes :**

Le choix des placements se fait essentiellement parmi les 120 entreprises les mieux cotées à la Bourse de Toronto. L'objectif de rendement est d'obtenir 80 points de base de plus que le point de repère, l'indice composé de rendement global du S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans.

#### **Actions canadiennes externes :**

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés canadiennes cotées en bourse. L'objectif de rendement est d'obtenir 100 points de base de plus que son point de repère, l'indice composé de rendement global du S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans. Les premiers investissements de ce fonds ont été effectués le 3 avril 2003.

#### **Petite capitalisation du TSE :**

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit essentiellement parmi les 180 dernières entreprises de l'indice composé S&P/TSX. L'objectif de rendement est de dépasser celui de son point de repère, l'indice S&P/TSX pour les sociétés à petite capitalisation, de 100 points de base.

#### **Actions de répartition canadiennes :**

Ce fonds a été créé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif en investissant dans le marché des actions canadiennes. Ses principaux placements sont les produits dérivés tels les contrats à terme, les options et les swaps. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. Le point de repère est l'indice composé de rendement global du S&P/TSX. Toutes les parts de ce fonds avaient été rachetées au 8 septembre 2003.

#### **Actions de répartition internationales :**

Ce fonds a été créé pour mettre en application les décisions en matière de répartition de l'actif et pour diversifier les placements en actions en participant aux marchés des actions des États-Unis, du Japon et des pays européens développés. Ils s'implantent progressivement dans ces marchés en utilisant des produits dérivés tels les contrats à terme, les options et les swaps, et en investissant dans des fonds en gestion commune de produits indiciaires gérés par un gestionnaire indépendant. L'effet de levier est contourné du fait que chaque produit dérivé est appuyé par des placements à court terme d'une valeur appropriée. Ce fonds est également utilisé pour la mise en œuvre, sur le marché des actions des États-Unis, de stratégies quantitatives de placement combinant des positions acheteur et des positions vendeur. Le point de repère est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région concernée.

#### **Actions de sociétés ouvertes :**

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des actions de sociétés cotées en bourse dans les marchés développés d'Europe et des États-Unis. L'objectif de rendement est de dépasser de 200 points de base le rendement du point de repère, qui est une pondération des indices respectifs du pays ou de la région en cause, sur une moyenne mobile de quatre ans.

### 3. Placements (suite) :

#### **Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés :**

Ce fonds vise à ajouter de la valeur en choisissant des titres appartenant au secteur des actions du S&P/TSX 60 et du S&P/TSX à capitalisation moyenne ainsi que certaines actions de sociétés américaines cotées en bourse aux États-Unis. Les titres privilégiés par ce fonds sont achetés et neutralisés par une position vendeur correspondante sur un autre titre provenant du même secteur. Le portefeuille est soutenu par un montant sous-jacent au comptant, et son objectif de rendement est d'ajouter 500 points de base par année, sur une moyenne mobile de quatre ans, à son point de repère, qui se compose de 80 % de l'indice des bons du Trésor à 91 jours Scotia Capitaux et de 20 % du taux sur les prêts à vue. Les premiers investissements de ce fonds ont été effectués le 30 juin 2003.

#### **Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique :**

Ce fonds investit dans des actions de société ouvertes ou fermées ou dans des titres convertibles en actions d'entreprises du Nouveau-Brunswick ou du Canada atlantique. L'objectif de rendement est d'obtenir 80 points de base de plus que le point de repère, qui est l'indice composé de rendement global du S&P/TSX, sur une moyenne mobile de quatre ans.

#### **Actions à diffusion restreinte :**

Ce fonds est géré par des gestionnaires indépendants qui investissent principalement dans les actions de sociétés américaines et européennes qui ne sont pas cotées en bourse. L'objectif de rendement est de dépasser celui de son point de repère, qui est composé des indices de rendement global du S&P 500, du FTSE 100, du DAX, du CAC-40 et du MIB-30, de 300 points de base sur une moyenne mobile de quatre ans.

#### **Valeurs immobilières canadiennes :**

Ce fonds, qui est géré par des gestionnaires indépendants, investit dans des biens immobiliers canadiens par le biais de sociétés en commandite ou à l'aide de moyens de placement semblables. Le point de repère est l'inflation, laquelle est mesurée par le pourcentage de variation sur douze mois de l'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) du Canada plus 4 %. Les premiers investissements de ce fonds ont été effectués le 22 janvier 2004.

#### **Valeurs immobilières américaines :**

Ce fonds est géré par un gestionnaire indépendant qui investit principalement dans des actions cotées en bourse de sociétés de placement immobilier américaines. L'objectif de rendement est de dépasser de 150 points de base l'indice NAREIT®.

#### **Investissement des étudiants :**

Ce fonds est géré par les étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick qui sont inscrits au Programme d'investissement des étudiants. La base initiale était de 1 million de dollars qui doivent être investis en respectant le mode de placement préconisé par la SGPNB. Pour ce fonds, le point de repère est de 50 % du S&P/TSX 60, de 45 % de l'indice des titres du gouvernement Scotia Capitaux et de 5 % de l'indice des Bons du Trésor à 91 jours Scotia Capitaux. Le personnel de la SGPNB surveille étroitement les activités de ce fonds et il exécute et traite toutes les opérations pour le compte des étudiants.

### **3. Placements (suite) :**

Les placements sont exposés à de nombreux risques. La gestion des risques consiste à comprendre les risques associés à tous les domaines du secteur et à l'environnement de fonctionnement qui le caractérise et à y réagir activement. Essentiellement, les placements sont exposés aux risques associés aux fluctuations des taux de change, à la volatilité des taux d'intérêt, au marché et au crédit. La SGPNB a mis en place un ensemble de principes et de procédés officiels qui établissent les règles de répartition des placements entre des titres de participation et des titres à revenu fixe, qui exigent la diversification des placements à l'intérieur des catégories et qui imposent des limites à l'envergure du risque que comportent les placements et les contreparties. De plus, la SGPNB se sert, le cas échéant, d'instruments dérivés pour l'aider à gérer ces risques.

#### **Risque lié aux taux de change :**

Les fonds en fiducie à participation unitaire sont exposés au risque lié aux taux de change lorsque les placements sont faits dans une monnaie autre que le dollar canadien. Les fluctuations de la valeur relative du dollar canadien par rapport aux devises peuvent entraîner un effet positif ou négatif sur la juste valeur des placements. La SGPNB atténue ce risque en ayant recours à des contrats de change à terme.

#### **Risque lié aux taux d'intérêt :**

Ce risque s'entend de l'incidence que peuvent avoir les fluctuations des taux d'intérêt sur la valeur marchande des placements d'un fonds en fiducie à participation unitaire. Les lignes directrices qui régissent la durée et les distributions pour ce qui est du portefeuille de titres à revenu fixe ont été conçues pour atténuer le risque lié à la volatilité des taux d'intérêt.

#### **Risque de marché :**

Le risque de marché se concrétise lorsqu'un placement fluctue en raison de changements dans les prix du marché, que ces changements soient provoqués par des facteurs inhérents à un placement donné ou par des facteurs touchant tous les titres négociés sur ce marché. La politique de la SGPNB consiste à investir dans un portefeuille de placements diversifié, en fonction des critères énoncés dans son manuel intitulé *Investment Policies and Investment Procedures Manual* et à utiliser des contrats sur instruments dérivés qui sont conçus pour réduire les répercussions du risque de marché.

#### **Risque de crédit :**

Les fonds sont exposés au risque de crédit dans l'éventualité où une contrepartie est en situation de défaut ou devient insolvable. La SGPNB a établi des critères de placement qui ont été conçus pour gérer le risque de crédit en imposant des limites à l'exposition au risque de crédit pour chacune des entités constituées.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

### 3. Placements (suite) :

Les tableaux qui suivent donnent en détail les avoirs en parts de fiducie de chacun des Fonds :

#### a) Fonds de retraite dans les services publics :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2004	2003
<b>Revenu fixe :</b>				
Obligations nominales	630 835	1 406 \$	886 850 \$	821 053 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	18 135	1 560	28 298	25 933
			915 148	846 986
Obligations à rendement réel	225 385	1 765	397 831	319 076
Marché monétaire	102 306	1 235	126 357	103 774
			1 439 336	1 269 836
<b>Actions :</b>				
Actions canadiennes	588 253	1 245	732 214	685 742
Actions canadiennes externes	147 836	1 386	204 913	-
Petite capitalisation du TSE	46 902	1 526	71 576	68 168
Actions de répartition canadiennes	-	-	-	73 267
Actions de répartition internationales	625 992	1 054	659 486	455 531
Actions de sociétés ouvertes	123 482	895	110 481	36 474
			1 778 670	1 319 182
<b>Placements complémentaires :</b>				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	115 136	1 043	120 122	-
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	9 037	1 005	9 086	27 597
Actions à diffusion restreinte	45 721	705	32 249	81 737
Valeurs immobilières canadiennes	1 605	1 000	1 605	-
Valeurs immobilières américaines	39 612	1 875	74 255	54 562
			237 317	163 896
<b>Équilibré :</b>				
Investissement des étudiants	485	1 494	725	596
			3 456 048 \$	2 753 510 \$

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

### 3. Placements (suite) :

#### b) Fonds de retraite des enseignants :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2004	2003
<b>Revenu fixe :</b>				
Obligations nominales	583 910	1 406 \$	820 882 \$	772 704 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	16 157	1 560	25 211	23 611
			846 093	796 315
Obligations à rendement réel	218 247	1 765	385 232	315 891
Marché monétaire	88 715	1 235	109 571	93 702
			1 340 896	1 205 908
<b>Actions :</b>				
Actions canadiennes	501 193	1 245	623 846	601 224
Actions canadiennes externes	131 929	1 386	182 864	-
Petite capitalisation du TSE	40 170	1 526	61 302	59 995
Actions de répartition canadiennes	-	-	-	66 706
Actions de répartition internationales	528 555	1 054	556 836	389 786
Actions de sociétés ouvertes	110 011	895	98 428	33 208
			1 523 276	1 150 919
<b>Placements complémentaires :</b>				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	102 574	1 043	107 017	-
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	8 051	1 005	8 095	25 126
Actions à diffusion restreinte	40 733	705	28 731	74 413
Valeurs immobilières canadiennes	1 430	1 000	1 430	-
Valeurs immobilières américaines	35 291	1 875	66 154	49 676
			211 427	149 215
<b>Équilibré :</b>				
Investissement des étudiants	528	1 494	789	649
			3 076 388 \$	2 506 691 \$

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

### 3. Placements (suite) :

#### c) Fonds de retraite des juges :

	Parts	Valeur unitaire (arrondie en dollars)	2004	2003
<b>Revenu fixe :</b>				
Obligations nominales	3 384	1 406 \$	4 757 \$	4 703 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	124	1 560	193	183
			4 950	4 886
Obligations à rendement réel	1 606	1 765	2 834	2 344
Marché monétaire	680	1 235	840	714
			8 624	7 944
<b>Actions :</b>				
Actions canadiennes	4 533	1 245	5 642	5 361
Actions canadiennes externes	1 010	1 386	1 401	-
Petite capitalisation du TSE	359	1 526	548	528
Actions de répartition canadiennes	-	-	-	516
Actions de répartition internationales	4 721	1 054	4 974	3 587
Actions de sociétés ouvertes	843	895	754	257
			13 319	10 249
<b>Placements complémentaires :</b>				
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	786	1 043	820	-
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	62	1 005	62	194
Actions à diffusion restreinte	312	705	220	575
Valeurs immobilières canadiennes	11	1 000	11	-
Valeurs immobilières américaines	270	1 875	507	384
			1 620	1 153
<b>Équilibré :</b>				
Investissement des étudiants	4	1 494	5	4
			23 568 \$	19 350 \$

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Actif net détenu en fiducie Notes afférentes aux états financiers (en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

### 4. Revenu (perte) de placement :

#### a) Fonds de retraite dans les services publics :

	2004	2003
<b>Revenu fixe :</b>		
Obligations nominales	81 697 \$	80 738 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	3 094	2 881
	<u>84 791</u>	<u>83 619</u>
Obligations à rendement réel	54 210	62 089
Marché monétaire	3 774	3 702
	<u>142 775</u>	<u>149 410</u>
<b>Actions :</b>		
Actions canadiennes	214 343	(136 919)
Actions canadiennes externes	52 417	-
Petite capitalisation du TSE	26 807	(13 633)
Actions de répartition canadiennes	9 295	(9 441)
Actions de répartition internationales	195 667	(156 289)
Actions de sociétés ouvertes	15 418	(22 459)
	<u>513 947</u>	<u>(338 741)</u>
<b>Placements complémentaires :</b>		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	4 573	-
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	1 212	(3 766)
Actions à diffusion restreinte	10 062	(28 054)
Valeurs immobilières américaines	28 332	1 048
	<u>44 179</u>	<u>(30 772)</u>
<b>Équilibré :</b>		
Investissement des étudiants	129	(31)
	<u>701 030 \$</u>	<u>(220 134) \$</u>

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

#### 4. Revenu (perte) de placement (suite):

##### b) Fonds de retraite des enseignants :

	2004	2003
<b>Revenu fixe :</b>		
Obligations nominales	75 917 \$	76 914 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	2 772	2 655
	<u>78 689</u>	<u>79 569</u>
Obligations à rendement réel	52 336	61 972
Marché monétaire	3 358	3 392
	<u>134 383</u>	<u>144 933</u>
<b>Actions :</b>		
Actions canadiennes	183 502	(121 835)
Actions canadiennes externes	46 706	-
Petite capitalisation du TSE	23 045	(12 083)
Actions de répartition canadiennes	8 416	(8 718)
Actions de répartition internationales	166 052	(133 947)
Actions de sociétés ouvertes	13 739	(20 715)
	<u>441 460</u>	<u>(297 298)</u>
<b>Placements complémentaires :</b>		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	4 069	-
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	1 144	(3 487)
Actions à diffusion restreinte	9 074	(25 890)
Valeurs immobilières américaines	25 321	957
	<u>39 608</u>	<u>(28 420)</u>
<b>Équilibré :</b>		
Investissement des étudiants	141	(34)
	<u>615 592 \$</u>	<u>(180 819) \$</u>

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Actif net détenu en fiducie

### Notes afférentes aux états financiers

(en milliers dollars)

Exercice terminé le 31 mars 2004

#### 4. Revenu (perte) de placement *(suite)*:

##### c) Fonds de retraite des juges :

	2004	2003
<b>Revenu fixe :</b>		
Obligations nominales	450 \$	480 \$
Valeurs à revenu fixe du Nouveau-Brunswick	22	21
	<u>472</u>	<u>501</u>
Obligations à rendement réel	392	468
Marché monétaire	26	27
	<u>890</u>	<u>996</u>
<b>Actions :</b>		
Actions canadiennes	1 685	(1 111)
Actions canadiennes externes	366	-
Petite capitalisation du TSE	209	(110)
Actions de répartition canadiennes	65	(70)
Actions de répartition internationales	1 516	(1 286)
Actions de sociétés ouvertes	107	(165)
	<u>3 948</u>	<u>(2 742)</u>
<b>Placements complémentaires :</b>		
Actions nord-américaines à faible corrélation avec les marchés	32	-
Perspectives de placement dans des actions du Nouveau-Brunswick et du Canada atlantique	9	(28)
Actions à diffusion restreinte	70	(205)
Valeurs immobilières américaines	196	7
	<u>307</u>	<u>(226)</u>
<b>Équilibré :</b>		
Investissement des étudiants	1	-
	<u>5 146 \$</u>	<u>(1 972) \$</u>

